

Le Rôle du musicien en faveur de l'interculturalité

Sonia M'barek

« L'art, disait Elie Faure, exprime la vie, parce qu'il se mêle à toutes les heures de notre existence habituelle pour en magnifier les aspects »¹. La musique, plus que toute autre expression artistique, contribue à la construction, l'évolution et la revitalisation des cultures, des identités et des civilisations. Dans ce sens, elle exprime toute notre humanité dans ce qu'elle a de plus sensible, de plus précieux, tant dans son unité que dans sa diversité.

Constat

La plupart des réflexions consacrées au dialogue des cultures qui ressurgissent après la guerre froide définissent l'interculturalité comme un processus de reconnaissance mutuelle, ou au contraire un processus de repli identitaire. La musique, en tant que langage, et univers fascinant, exprime le mieux ce processus à travers la singularité et l'universalité des artistes et des musiciens. Elle implique donc la volonté de vivre ensemble, de se parler, de se comprendre, de s'écouter et de se voir, de recevoir la musique de l'autre.

L'interculturalité implique également la conscience de l'autre en tant qu'identique et différent. Elle diffère de la notion très à la mode de multiculturalisme, qui établit la diversité des cultures et des identités, sans envisager un va et vient dynamique et positif entre ces dernières. Le monde entier partage la musique de Mozart ou les chants d'Um Kalthoum, le ray algérien est également partagé par de nombreuses populations, le jazz, le blues, le rap etc. Aujourd'hui on s'approprie ces musiques, ainsi que celles de Beethoven et les poèmes d'Abou el kacem Chebbi et de Nizar Kabbani.

L'une des questions fondamentales qui surgit de ce débat sur l'interculturalité s'articule autour du rôle des artistes et du musicien en particulier à favoriser l'interculturalité. S'il est vrai que l'on assiste aujourd'hui à « un retour de l'acteur »² musicien, placé au centre d'une dialectique de l'universel et du particulier, du global et du local, il apparaît que le musicien ne partage plus les mêmes réalités qu'autrefois où seul comptait le génie, et la subtilité de l'œuvre. En effet beaucoup s'accordent à penser que le musicien de ce XXI^e siècle naissant n'a plus grand chose à voir avec l'artiste du XX^e siècle, notamment grâce aux progrès technologiques fulgurants apparus à la fin du XX^e siècle. Le musicien apparaît plus communicant et interconnecté avec autrui qu'il ne le fut jamais, même si paradoxalement comme l'affirme Marc Jiménez « Il reste aussi esseulé, sinon plus que ces anciens prédécesseurs »³.

La révolution économique et technologique caractérisée par la globalisation, la numérisation et la standardisation des mécanismes de production et de diffusion de l'œuvre musicale a largement contribué, il est vrai, à l'expansion du marché mondial de la musique. Elle a, par ailleurs, aggravé le déséquilibre de l'industrie de la musique, entre pays en développement et pays industrialisés, affaiblissant l'impact médiatique des musiques locales en faveur d'une standardisation des goûts musicaux à l'échelle internationale.

Dans cette optique de quels moyens dispose le musicien pour favoriser l'interculturalité? Son rôle, en tant qu'acteur majeur, tant au niveau développemental, qu'économique, que culturel est empreint de complexité face à l'essor de l'industrie

musicale. Selon des chiffres récents communiqués par le conseil international de la musique plus de 80% des 38 milliards de dollars des revenus des industries des disques mondiaux sont détenus par des maisons de disques transnationales dont le siège se trouve en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Beaucoup d'artistes, en particulier des pays en développement qui ont accès par le hasard des chances au marché international de la musique, sont injustement exploités par ces méga compagnies.

D'une part, le musicien est au centre d'un paradoxe caractérisé par la mystification de l'œuvre musicale au détriment du musicien en tant que créateur d'œuvre d'art. En effet on voit de moins en moins d'artistes et de plus en plus de vedettes. D'autre part, l'œuvre musicale semble de plus en plus échapper aux considérations esthétiques cédant la place à des considérations mercantiles conduisant certains penseurs comme Pierre Bourdieu à appréhender l'art comme « consommation culturelle ». Ce double constat, qui s'impose à nous, fait état d'une part, de la reconnaissance de la diversité culturelle comme diversité créatrice et donc source d'enrichissement pour toute l'humanité, en particulier par les instances internationales, L'UNESCO, L'Organisation internationale de la francophonie, le conseil international de la musique et son rôle crucial pour favoriser la diversité culturelle, mais également d'un retour du repli identitaire caractérisé chez les penseurs et politicologues au niveau des relations internationales par le retournement du monde, le choc des civilisations, un monde Mac World, un ordre mondial relâché, un monde privé de sens.

Dans son rapport final, le conseil international de la musique⁴ souligne la confrontation des traditions musicales locales à une certaine homogénéisation de la technologie, de la production et diffusion musicales, plaçant les artistes locaux, surtout ceux du tiers monde et des pays en voie de développement, en position de faiblesse, aggravée par leur statut social fantoche dans leur pays d'origine. La mondialisation a conduit à l'uniformisation des moyens de production et de diffusion de la musique avec ce qu'elle comporte comme risque de standardisation des goûts musicaux, des modèles et des genres. Le musicien remplit une double fonction. Il représente en même temps la conscience identitaire mais également la conscience communicationnelle.

De la conscience identitaire à la conscience communicationnelle

Le musicien est porteur d'une mémoire, d'un patrimoine qu'il véhicule grâce à des œuvres musicales qu'il crée ou qu'il interprète, en tant qu'œuvres musicales spécifiques particulières, en ce sens il représente l'identité nationale. Il est bien évident que l'existence de pratiques musicales traditionnelles est bien antérieure à la prise de conscience d'une identité nationale. Ainsi, la force identitaire se dégage de l'intérieur des œuvres, c'est donc le musicien qui concrétise ce lien entre l'espace et la société.

Sa contribution doit être importante pour le développement du potentiel artistique chez les jeunes, avec la capacité de s'ouvrir sur des musiques diversifiées dans le sens des cultures et des styles. Cette démarche se concrétise à travers des rencontres, la transmission du savoir et l'implication dans des productions artistiques musicales interculturelles. Ainsi envisagée l'interculturalité dans le domaine musical est un échange dynamique se basant sur l'égalité et le respect des cultures musicales authentiques, aussi différentes qu'elles soient.

Aujourd'hui, grâce à la démarche interculturelle, la musique est un moyen de se départir de soi-même pour mieux appréhender la musique de l'autre et pour tenter de construire et reconstruire son identité enrichie par des identités plurielles. En somme cette

posture nous permet de mieux nous connaître. Il est évident pour réussir cette démarche, il faut se libérer des préjugés et des stéréotypes qui enferment les figures multiples et complexes de l'altérité. Le musicien, homme unidimensionnel, pour reprendre le terme d'Herbert Marcuse, est de retour tant au niveau international, avec l'essor d'une politique mondiale de commercialisation des biens culturels (les accords de l'OMC ou la recommandation relative à la condition de l'artiste), tant au niveau national où la musique occupe une place stratégique.

En parallèle à la promotion de la liberté d'expression, une conscience collective du rôle primordial de l'artiste en général et du musicien en particulier est nécessaire. Ces efforts se répercutent par une politique artistique en faveur de la diversité musicale caractérisée par la multiplication des actions de reconnaissance légale, institutionnelle, économique du musicien, favorisée par l'adoption de législations sur le droit de l'auteur et les droits voisins, sur la professionnalisation du musicien et une démocratisation de l'accès à l'art et à la musique.

La démarche communicationnelle s'accompagne d'une ferme volonté des états à préserver les spécificités musicales au non de la liberté d'expression et des droits des auteurs.

- *Démarche internationale d'encouragement et de soutien à la mobilité des artistes :*

Il s'agit d'une réactualisation de l'interculturalité dans le sens d'un rééquilibrage entre musiques mondialisées et musiques locales, selon trois démarches :

1. Programme multi-musique proposé par le conseil international de la musique,
2. L'organisation des Festivals de musique des mondes et des musiques traditionnelles pour faire connaître les différentes sonorités et héritages musicaux de toute l'humanité (les rencontres du World Music (WOMEX), du Marché International du Disque et de l'Édition Musicale (MIDEM), etc.
3. Conforter une position sociale au musicien lui permettant d'acquérir une reconnaissance professionnelle, (Carte professionnelle, intermittence, gestion privée et collective de ces droits) de son métier en tant qu'auteur et interprète, statut juridique, fiscal, etc.

- *Stratégie nationale en faveur de la diversité musicale*

Il est important de constater que les politiques culturelles au niveau national doivent favoriser cette interculturalité comme élément essentiel de préservation et de protection du patrimoine culturel. Il semble nécessaire de défendre le statut médiatique du musicien qui lui permet d'exister et de préserver son identité et spécificité musicale, par exemple en établissant des quotas pour la diffusion des musiques locales avec une ouverture sur des musiques diverses.

Car la communication aujourd'hui, plus qu'un besoin, est source d'existence pour l'artiste, c'est une source de libération même si elle peut devenir une source d'aliénation au regard de la standardisation des moyens de diffusions musicales. L'organisation de Festivals et de manifestations qui confortent cet échange comme en Tunisie, le Festival international de Carthage, le Festival de la musique Tunisienne, les rencontres musicales organisées au centre de musique arabe et méditerranéenne.

Témoignage

Partant de mon identité musicale plurielle ancrée dans l'héritage berbère, la tradition arabo-islamique, arabo-andalouse⁵, les influences turques, orientales, occidentales, si je devais parler de mon expérience, je dirais que la musique exprime toute mon humanité. A partir d'une éducation ancrée dans l'imaginaire arabe, je voyage à travers les musiques méditerranéennes, terre de rencontres, de continuités et de ruptures à la recherche d'une meilleure compréhension de ma musique, de mon histoire, de son évolution et du rôle que je peux jouer pour communiquer cette passion.

La musique me permet humblement de dresser des ponts fictifs mais très affectifs entre les peuples. Mon chant et ma musique me permettent de communiquer, voir de communier avec l'autre humain, de retrouver mon humanité dans son sens le plus noble, celui du partage de la compréhension et du respect mais aussi de la créativité. Partant de mon identité, la langue universelle de la musique me permet de surfer à travers un océan de langues différentes, l'arabe, le français, l'italien, l'anglais, le turc, l'espagnol, le grec etc.

Le projet musical «voyage en méditerranée » présenté en 2006 au Festival international de Carthage en Tunisie, m'a donné l'occasion de rendre hommage à des poètes tunisiens, arabes, français, turcs et espagnols à travers une lecture musicale empreinte de la diversité des sonorités méditerranéenne. Je m'étonne moi-même de voyager spontanément dans l'atmosphère d'Abou El Kacem Echebbi, Jacques Prévert, de Nadim Hikmet, Federico Garcia Lorca en fusionnant à travers des musiques diverses qui enrichissent mon répertoire et dont je ressens la richesse en y apportant toute ma sensibilité et mon identité.

Lorsque les chants arabo-andalous que j'interprète retentissent dans des lieux de mémoire comme le centre de musique arabe et méditerranéenne en Tunisie, le festival des sud à Arles en France, ou à la maison de l'opéra du Caire en Egypte, la maison des cultures du monde à Berlin en Allemagne ou le Kennedy Center à Washington aux Etats-Unis, ces moments et bien d'autres sont très précieux, car ils interpellent la sensibilité de tout humain.

La musique détient seule le pouvoir d'unir tous les peuples du monde indépendamment de leurs différences. Au delà des politiques et des discours, il me semble que l'impact d'une rencontre entre des musiciens appartenant à diverses cultures est beaucoup plus puissant, car il favorise le partage, la transmission, l'échange pour une meilleure compréhension de l'autre, dans le respect de la particularité de chacun.

Ce genre de rencontres, est beaucoup plus concret et décisif, car il s'agit de partager des émotions fortes, d'aller au plus profond de l'âme de tout être humain.

La musique écrivait Platon « donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée ». La musique est pour moi, en tout cas, l'élixir de la vie qui se transforme en bonheur infini lorsqu'il est partagé.

Références

1. Citation d'Elie Faure dans L'histoire de l'art, introduction à la première édition, 1909.
2. Touraine, Alain « Le retour de l'acteur » Paris Fayard 1994 .
3. Jimenez, Marc. « Profession artiste » in L'Artiste, L'Université des arts Séminaire Interarts de Paris 2003-2004 Klincksieck.
4. Dont la dernière réunion était à Tunis en Octobre 2009 organisé par L'UNESCO et Le ministère de la culture et de la sauvegarde du patrimoine.
5. CD Takht Sonia M'barek Tunisia WDR-et World network 1999/CD "Tawchih"1997 Centre de musique arabe et méditerranéenne.